

Transport des Marchandises Dangereuses selon le paragraphe 1.3 de l'ADR

Achats - Approvisionnement - Logistique - Supply Chain -

La formation en résumé

Transporter des marchandises dangereuses est réglementé et nécessite de bien comprendre les obligations et responsabilités des différents acteurs de la chaîne pour que la manipulation, l'achat, l'utilisation ou le stockage de marchandises dangereuses se fassent dans les meilleures conditions de sécurité.

Objectifs :

- Connaître la structure de la réglementation ADR
- Connaître les dangers et mesures de protection des différentes catégories de produits chimiques
- Savoir reconnaître les dangers dans l'observation du produit
- Etre capable de manipuler, acheter, utiliser et stocker les marchandises dangereuses dans les meilleures conditions de sécurité
- Connaître les obligations/responsabilités des différents acteurs de la chaîne

Participants :

Personnel impliqué dans le déchargement, stockage, chargement et conditionnement des marchandises dangereuses

Personnel d'exploitation

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis mais se tient en intra entreprise ou sur-mesure uniquement

Tarif : sur demande

Formation dispensée en intra entreprise ou sur-mesure uniquement, nous consulter pour un devis



0,5 jours



(3,5 heures)

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

Sessions à venir - Nous contacter

Saint-Etienne - 04 77 49 24 66

Sessions à venir - Nous contacter

Roanne - 04 77 44 54 69

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

Connaître les marchandises dangereuses

- Prévention générale

Risques et mesures de protection pour chaque classe de danger : gaz, inflammables, toxiques, corrosives, comburantes etc...) sauf explosifs et radioactifs

Maîtriser la réglementation autour des marchandises dangereuses

- Les matières dangereuses

Analyse de la réglementation ADR

Classification

Exemptions totales et/ou partielles de l'ADR

Etiquetage et conditionnement (CLP etc...)

Responsabilités des différents acteurs de la chaîne

Règles de manipulation

Réglementation tunnels/stationnement/circulation

Documentation obligatoire (document de transport de matières dangereuses, consignes de sécurité, fiche de données de sécurité)

Sûreté

Notions de transport multimodal IMDG

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Intervenant diplômé de CSTMD (Conseiller Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses)

